

Potsdam, le 19 Juillet 1944

Kaiser Wilhelm Str. 8

Volksgerichtshof
Services du 2e Sénat

1 J 1049 / 44 k
2 L 177 / 44

En Détention !

À

Monsieur Frédéric J o u r n a l t

à la maison d'arrêt
de Kaisheim

Sur ordre du président du 2e sénat je vous transmets conformément à l'article 201 de la StPo l'acte d'accusation ci-joint.

Si vous avez l'intention de demander l'autorisation de recueillir avant les débats certains éléments de preuve, ou d'élever une réclamation contre le maintien de votre détention préventive, vous êtes prié d'adresser votre demande ou votre réclamation dans les sept jours, à compter de la date de remise de la présente pièce, soit par écrit soit oralement sur place par acte officiel, aux services du tribunal.

Le Dr. D. Micelli résidant à Soehausen Nr.44 Post Murenau (13 b) vous a été désigné d'office comme défenseur.

signé: illisible

Amtsrat

Form. III 20.

Potsdam, le 30 août 1944

Kaiser Wilhelm Str. 8

Le Président
du 2e sénat du Volksgerichtshof
- bureaux de Potsdam -

2 L 137 / 44

1 J 1049 / 44 g

. / . J o u f f r a u l t et Autres

Dans le procès intenté à

- 1.) Frederic Jouffrault,
- 2.) Jean Musso,
- 3.) Edouard Kraffe de Laubarede,
- 4.) Pierre Wald,
- 5.) Lucien Metzinger,

comme l'affaire sera jugée à Donauworth, est désigné d'office, à la place

A. de l'avocat Dr Licelli à Seehausen Nr. 44 Post Murenan (13 b)

l'avocat Schmid à Weissenburg / Bayern

comme défenseur des inculpés Jouffrault, Musso et de Laubarede

B. de l'avocat Dr Deisinger à München, Nussbaum Str. 12/I

l'avocat Lobisch à Neuburg / Donau

come défenseur des inculpés Wald et Metzinger.

signé: J.V. Diescher

certifié conforme:

signé: illisible

(cachet du Volksgerichtshof)

Amtsrat

Monsieur Frederic Jouffrault

Président

Kaisheim

détention par mesure préventive
et maintenue pour les mêmes rai-
sons que ci-dessus.
Date des débats : 11 octobre 1944.

I J 1049/44
2 L 137/44

Berlin, le 7 juin 1944.

Confidentiel ;

Affaire d'espionnage ;

Détention ;

Etrangers ;

Note d'association.

Feuillet 128

1.) L'ex-lieutenant Frederic Joubert, de Cham-
paigne, né le 25 mai 1919 à Lille, célibataire, de nationalité française,
sans condamnation préalable selon ses dires,
arrêté par mesure préventive le 31 juillet 1943,
2.) L'ex-capitaine Jean Russo, de Collière, né le 2
juillet 1892 à Vaucluse, marié, de nationalité française,
sans condamnation préalable d'après ses dires,
arrêté par mesure préventive le 9 août 1943,
3.) L'ex-lieutenant André Edouard Kratochvil de Luba-
rde, de Lyon, né le 7 mars 1912 à Maréville, marié, de nationalité
française,
sans condamnation d'après ses dires,
arrêté par mesure préventive le 12 octobre 1943,
4.) L'ex-lieutenant Pierre Wald, de Montbéliard, né
le 17 mai 1910 à Chaux, célibataire, de nationalité française,
condamné à six mois de prison et à la rétrogradation par
les tribunaux militaires français pour absence non autori-
sée de son corps,
arrêté par mesure préventive le 12 octobre 1943,
5.) Le religieux Lucien Weisger, de Collière, né le
27 décembre 1910 à Oetting près Korbach, célibataire, de nationalité
française,
sans condamnation préalable d'après ses dires,
arrêté par mesure préventive le 15 octobre 1943,

F. 143
F. 142
F. 141
F. 140
F. 139
F. 138
F. 137
F. 136
F. 135
F. 134
F. 133
F. 132
F. 131
F. 130
F. 129
F. 128
F. 127
F. 126
F. 125
F. 124
F. 123
F. 122
F. 121
F. 120
F. 119
F. 118
F. 117
F. 116
F. 115
F. 114
F. 113
F. 112
F. 111
F. 110
F. 109
F. 108
F. 107
F. 106
F. 105
F. 104
F. 103
F. 102
F. 101
F. 100
F. 99
F. 98
F. 97
F. 96
F. 95
F. 94
F. 93
F. 92
F. 91
F. 90
F. 89
F. 88
F. 87
F. 86
F. 85
F. 84
F. 83
F. 82
F. 81
F. 80
F. 79
F. 78
F. 77
F. 76
F. 75
F. 74
F. 73
F. 72
F. 71
F. 70
F. 69
F. 68
F. 67
F. 66
F. 65
F. 64
F. 63
F. 62
F. 61
F. 60
F. 59
F. 58
F. 57
F. 56
F. 55
F. 54
F. 53
F. 52
F. 51
F. 50
F. 49
F. 48
F. 47
F. 46
F. 45
F. 44
F. 43
F. 42
F. 41
F. 40
F. 39
F. 38
F. 37
F. 36
F. 35
F. 34
F. 33
F. 32
F. 31
F. 30
F. 29
F. 28
F. 27
F. 26
F. 25
F. 24
F. 23
F. 22
F. 21
F. 20
F. 19
F. 18
F. 17
F. 16
F. 15
F. 14
F. 13
F. 12
F. 11
F. 10
F. 9
F. 8
F. 7
F. 6
F. 5
F. 4
F. 3
F. 2
F. 1

F. 122/126

tous ces individus actuellement détenus à la maison de
de correction de Mohlin en Silésie et jusqu'à présent
non connus de détenus.
Je les salue

d'avoir, en l'année 1943, dans la zone occupée en
France particulièrement dans le département de
Vienne et à Paris,
I. Pour l'année, nous, Kratochvil et Wald
recherché des témoins après un parcours d'armes
avons obtenu, dans le but de communiquer des renseignements
à l'ennemi, et de s'être rendus par la suite
au délit d'espionnage de guerre,

II. Jouffrault, Musso, Lraffe et Wald par les mêmes activités visées au premier chef d'accusation, de même que Metzinger été membre d'une organisation de résistance dirigée contre les troupes d'occupation allemandes et d'avoir par là aidé les ennemis du Reich.

Délits visés par 2 KSSVO, 91 b, 73 StGB.

De graves présomptions pèsent sur les inculpés, et comme légalement - ce qui est d'ailleurs confirmé par les faits - une tentative de fuite est à craindre, j'ordonne leur mise en état d'arrestation aux fins d'instruction.

Résultats essentiels de l'enquête

I.

Personalia des inculpés

- 10 1.) L'inculpé Jouffrault, fils du général de carrière Paul Jouffrault à la fin de ses études secondaires, prépara Polytechnique. Au début de cette guerre il s'engagea comme volontaire dans l'armée française. De Janvier à ju 1940 il fut élève-officier à l'école d'artillerie de Fontainebleau. Après la défaite de la France, il s'engage comme aspirant dans les troupes stationnées en Algérie. Au mois d'octobre 1942 il est promu sous-lieutenant. Lors de la démobilisation de l'armée française, il fut licencié en novembre 1942. En janvier 1943 il revint chez ses parents à Chailly-les-Marais.
- 17/38 2.) L'inculpé Musso fréquenta l'école communale, puis une école d'agriculture. A l'âge de 19 ans il s'engagea dans l'armée française comme soldat militaire de carrière. Il prit part à la guerre de 1914-1918. Lieutenant en 1926, lieutenant en 1930, il est promu capitaine en 1936. Depuis juin 1942 il avait pris sa retraite.
- 25 3.) L'inculpé Lraffe de Lambardès, à la fin de ses études secondaires, entra dans un régiment d'artillerie pour devenir officier. Il fut promu sous-lieutenant en 1936 et lieutenant en 1938. Au mois d'août 1939 il partit en Syrie avec le 20e Régiment d'artillerie "Nord-Africain"; il y prit part à des combats contre les Anglais. Il retourna en France en 1941. En janvier 1942 il fut affecté dans un régiment de D.C.A. au Maroc. Après son retour en France en octobre 1942, il fut licencié au cours des opérations de démobilisation de l'armée française.
- 22/93 4.) L'inculpé Wald, après avoir fréquenté diverses écoles, s'engagea dans l'armée française en 1931. En 1935 il fut versé dans les cadres de l'active avec le grade de sous-lieutenant et en 1937 il fut promu lieutenant. De 1937 à 1941 il était affecté à une unité stationnée en Syrie; il prit part à des combats contre les Anglais. Il prétend avoir refusé une invitation de se rallier à de Gaulle. Après son retour en France, il abandonna son unité en novembre 1943 dans le but, prétend-il, de rallier le général Giraud en Espagne. En mai 1943 il fut condamné, pour le motif d'absence non autorisée de son corps de troupe, à six mois de prison et rétrogradé. On lui accorda le sursis pour la peine de prison.
- 100 5.) L'inculpé Metzinger fréquenta l'école communale d'Otting et entra ensuite dans la congrégation des Sœurs-Cœurs (Fiepus). Après avoir fait ses études secondaires dans plusieurs établissements et un séjour au séminaire de ladite congrégation, il étudia la théologie et la philosophie à l'université de Rome de 1931 à 1935. A la fin de ses études il fut nommé professeur de philosophie au grand séminaire de Feltiers. Il occupa cette fonction jusqu'au moment de son arrestation.

En 1930 Metzinger accomplit son année de service militaire dans un régiment d'infanterie à Metz. Mobilisé en septembre 1939, il prit part à des combats de cette guerre et fut fait prisonnier par les Allemands en juin 1940. En octobre 1940 il fut libéré et rentra dans sa localité d'origine.

II.

L'Affaire

1/9, 144

Les efforts de milieux anti-allemands de reprendre, malgré l'armistice les hostilités contre l'armée allemande et de contribuer ainsi à la défaite du Grand Reich aboutirent dans les années 1942-1943, en quelques secteurs de la zone occupée en France, à l'organisation d'un mouvement de résistance (organisation civile et militaire - O.C.M. - , plus tard: armée secrète - A.S.) Cette organisation secrète, composée principalement d'anciens officiers et montée d'après des principes militaires, avait pour but, au cas d'une invasion alliée, de prendre les troupes allemandes à revers. Pour cette éventualité, ils avaient décidé l'occupation de tous les édifices publics, l'installation de barricades sur les routes, l'exécution d'actes de sabotage, enfin la résistance armée. Des armes, des munitions, des explosifs et du matériel de sabotage devaient être parachutés dans ce but par des avions anglais.

Un état-major installé à Paris dirigeait l'organisation divisée en départements, sections, groupes et autres sous-groupes. L'état-major travaillait en liaison avec le service anglais de renseignements et communiquait à celui-ci les renseignements recueillis par les membres de l'organisation. On recherchait en particulier des terrains se prêtant au parachutage d'armes et on communiquait ces renseignements au S.R. anglais. A la suite de quoi, après émission par la radio de Londres d'un indicatif fixé d'avance, des avions anglais parachutèrent plusieurs fois sur ces terrains des containers de munitions d'armes, que des membres de l'organisation cachèrent dans des dépôts d'armes secrets.

Dans le sud-ouest de la France l'ex-lieutenant de l'armée française Grandclément, de Bordeaux, dirigeait le mouvement de résistance dans les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de la Charente, de la Charente maritime, de la Gironde, des Landes et des Basses-Pyrénées. Il menait l'organisation secrète dans ces départements, assura la liaison avec l'état-major de Paris, fit reconnaître des terrains aptes au parachutage d'armes, transmittait à l'état-major les plans de terrains de parachutage qui lui furent soumis et s'occupa de cacher les armes parachutées. Grandclément travaillait en liaison étroite avec l'officier anglais du service de renseignements, Claude, qui avait pour mission les livraisons d'armes aux mouvements de résistance.

Dans les départements soumis à son commandement, Grandclément nomma des chefs responsables de l'exécution de ses ordres. L'ex-lieutenant colonel Didier Delahaye fut chargé de la direction des départements des Deux-Sèvres et Vienne.

Le procès nous donne un aperçu de l'activité du mouvement de résistance dans le département de la Vienne, activité à laquelle tous les inculpés ont participé :

1.) Au mois de mars 1943 l'inculpé Jouffrault rendit visite à l'ex-lieutenant-colonel Delahaye, son ancien supérieur hiérarchique à l'école d'artillerie de Mmes, pour se renseigner auprès de lui sur les possibilités de trouver une situation en Afrique. Delahaye ne put cependant lui donner de renseignements. Lorsqu'en avril 1943, sur une invitation de Delahaye, il le

revit, celui-ci lui apprit de façon voilée que sous le manteau d'un agent d'assurances il travaillait pour le compte d'une organisation de résistance, et il l'invita à entrer dans le mouvement. Delahaye lui offrit de l'engager en qualité d'adjoint. Après un temps de réflexion, Jouffrault accepta la proposition, et Delahaye l'adressa à Grandclément.

12 Quand fin avril Jouffrault vit Grandclément à Bordeaux, on le mit au courant des buts de l'organisation et des ses propres fonctions. Pour camoufler son activité de résistant il prendrait une sous-agence d'assurances. A la suite de quoi, Delahaye qu'il alla voir à la Chapelle lui expliqua désigna son champ d'action. Il aurait pour tâche d'assurer la liaison entre les membres dirigeant de l'organisation, de transmettre les ordres, de recruter des adhérents, d'explorer des terrains de parachutage et de mettre en sûreté les armes parachutées. Le 7 mai 1943 il rencontra à Paris Grandclément et Delahaye. Il fut nommé à cette occasion l'adjoint de Delahaye.

15 Dès lors Jouffrault s'employa activement au service de l'organisation secrète. Il s'efforça surtout de monter l'organisation dans les départements du ressort de Delahaye. Il reconnaît avoir recruté environ 15 membres. Le premier était son ami Jean Pierre dont il avait fait la connaissance à l'époque de son stage à l'école d'artillerie de Vincennes. Il le présenta à Delahaye à Paris, après l'avoir instruit des buts de l'organisation. Pierre accepta de collaborer, devint pour se couvrir représentant d'assurances à Bressuire et reçut mission d'organiser un groupe de résistance dans les Deux-Sèvres. Jouffrault eut aussi au mouvement de résistance l'officier de réserve Bonnaud et Deuren, de Frontenay-le-Comte et les invita à recruter des adhérents. Jouffrault réussit ensuite à incorporer à l'organisation de résistance un groupe déjà formé par Logier à La Roche. Aux Sables d'Olonne l'inculpé Jouffrault décida l'ex-officier de réserve Bardy à recruter des adhérents. Enfin le capitaine de réserve Rasbaud et Boissin, de Luçon, sont du nombre des adhérents recrutés par Jouffrault.

16, 29 Jouffrault rencontra à plusieurs reprises des adhérents recrutés par lui de même que d'autres membres dirigeants de l'organisation dans les départements de Vendée, Deux-Sèvres et Vienne et il leur communiqua des instructions reçues de Grandclément et de Delahaye. Au cours de ses rencontres il les engagea surtout à explorer des terrains se prêtant au parachutage d'armes et à le lui indiquer, et à recruter du personnel pour cacher les armes. Pour couvrir les dépenses il mit à leur disposition de l'argent prélevé sur les sommes de 30 à 50.000 francs que lui versait chaque mois Grandclément. Il transmettait à Grandclément à Paris ou à Bordeaux les renseignements concernant les terrains explorés par ses subordonnés, ainsi que les indicatifs choisis, le parachutage des armes devant avoir lieu après l'émission de ces indicatifs par la radio de Londres. Giraud à Luçon, Fierre à Bressuire et le co-inculpé Basso à Poitiers lui communiquèrent plusieurs plans de terrains qu'il transmettait à Grandclément.

16 En compagnie de Giraud il inspecta les terrains qu'on lui avait signalés, pour s'assurer qu'ils réalisaient les conditions favorables au parachutage.

27 En fait, dans les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne, après émission des indicatifs choisis à la radio de Londres, des avions anglais parachutèrent sur quelques uns de ces terrains des containers remplis d'armes, de munitions et de matériel de sabotage qui furent mis en sûreté par des membres de l'organisation dans des dépôts d'armes secrets. Dans l'une des opérations Jouffrault prit part à la mise en sûreté des armes. Vers la fin mai, on attendait après l'émission de l'indicatif par la radio de Londres un parachutage d'armes sur un terrain situé près de la Chapelle. A l'heure prévue Jouffrault accompagné de Delahaye et de plusieurs membres de l'organisation partit à bicyclette sur le terrain de parachutage. Les membres de l'organisation se placèrent sur le terrain à une certaine distance les uns des autres.

Quand l'avion anglais arriva, ils firent avec des lampes de poche des signaux convenus d'avance. Puis ils chargèrent les containers parachutés sur la voiture et les transportèrent dans une ferme des environs.

F.14 Cette activité pour le compte de l'organisation de résistance occupa entièrement Jouffrault. Depuis le début de mai 1943 jusqu'à un moment de son arrestation, il se trouvait sans cesse en voyage pour des travaux de l'organisation, et il ne rentrait que environ une fois par semaine chez ses parents à Chaillé-les-Marais. Après la fuite de Delahaye en juin 1943, Jouffrault prit la direction de l'organisation de résistance dans les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne.

F.49 2.) En avril 1943 Delahaye gagna à la cause de la résistance l'inculpé Musso et il le chargea de recruter de son côté des adhérents, de reconnaître des terrains se prêtant au parachutage d'armes, de grouper des équipes pour la mise en sûreté des armes.

F.136 En mai 1943 Musso gagna le co-inculpé Kraffe à l'organisation de résistance et il le présenta à Delahaye. Peu après Kraffe amena à l'organisation le co-inculpé Wald. Après une entrevue avec Delahaye Musso reçut mission de monter et de diriger l'organisation dans le département de la Vienne; Kraffe et Wald lui furent donnés comme adjoints.

Dans la suite Musso garda le contact avec Delahaye et son adjoint Jouffrault. Il reçut des instructions pour l'organisation du mouvement dans le département de la Vienne et de l'argent pour couvrir les dépenses des ses collaborateurs; il fit des rapports sur l'activité de l'organisation et en particulier transmet les renseignements recueillis par ses collaborateurs au sujet de terrains de parachutage avec les indicatifs proposés.

F.40/41 Pour l'exécution de sa mission, Musso s'efforça en particulier de gagner à la cause des membres susceptibles de prendre des postes de direction et de recruter d'autres membres. Après une entrevue avec Bourlart, de Linier il rendit visite à Collas et à Goux à Poitiers et les gagna au mouvement. leur demanda d'explorer des terrains de parachutage et de recruter des équipes pour la mise en sûreté des armes. Ils y réussirent, et en juillet 1943 un parachutage eut lieu sur l'un des terrains proposés par eux.

.42 Musso monta aussi un groupe de résistance à Savigny-l'Évescault. Il chargea Barbotin, instituteur, et l'ouvrier agricole Jolly de reconnaître terrain de parachutage et de recruter du personnel pour la mise en sûreté des armes. Il les renseigna sur toutes les mesures à prendre pour un parachutage et leur donna quatre lampes de poche pour donner les signaux convenus à l'avion. En juin 1943 des armes furent parachutées sur le terrain qu'ils indiquèrent.

.44 De plus en juin 1943 Musso gagna à la cause Bonneau, propriétaire d'une scierie, et le chargea d'aller à Civray un groupe de résistance et de reconnaître un terrain de parachutage. Bonneau se mit immédiatement au travail. Dès juillet des armes furent parachutées sur un terrain signalé par lui.

.44/45 Enfin Musso gagna à la cause de la résistance les ex-officiers Nicolleau et Sapin, et leur donna mission de reconnaître des terrains de parachutage et de recruter des adhérents.

.56/58 3.) L'inculpé Kraffe de Laubarède que Musso avait gagné à la cause de la résistance en mai 1943 et qui avait rendu visite à Delahaye à Bressuire et à Grandclément à Bordeaux, et s'était entretenu avec eux de questions concernant le mouvement, fut chargé par Grandclément de monter l'organisation dans le département de la Vienne en collaboration avec Musso. Sa principale mission consistait à recruter des adhérents, à reconnaître des terrains de parachutage et à prendre toutes dispositions utiles pour le parachutage d'armes.

F.58

Kraffe gagna en premier lieu à la cause de la résistance le co-inculpé Wald qu'il rencontra à Lyon et qu'il présenta à Russo.

F.59

Il s'occupa ensuite avant tout à découvrir des terrains pour le parachutage des armes. Sans ce but il rencontra Colas que Russo lui avait nommé et le pria de reconnaître un terrain de parachutage et de recréer du personnel pour la mise en sûreté des armes. Colas lui désigna un terrain; ils l'visitèrent ensemble pour s'assurer de son aptitude au parachutage. Peu après il se rendit de nouveau à Poitiers pour chercher un terrain mieux adapté, car, réflexion faite, le premier terrain ne lui semblait pas offrir les conditions exigées. Cette fois il parcourut seul la région de Quingay et il trouva près de "Grottes St Jacques" un terrain qui, à son avis, se prêtait mieux que le premier au parachutage aux opérations de parachutage. Il nota l'endroit sur une carte qu'il transmittait à Russo. Dans une visite ultérieure il mit Colas au courant des dispositions qui devaient être prises pour un parachutage d'armes.

.60

De plus Kraffe rendit visite à Bonneau à Civray qui lui avait également été nommé par Russo, et il le chargea de reconnaître un terrain de parachutage. Bonneau accepta et quinze jours plus tard au cours d'une nouvelle visite de Kraffe, il désigna à ce dernier plusieurs terrains. Kraffe les visita et choisit le meilleur endroit qu'il communiqua à Russo.

.60

Au nom de Russo Kraffe vit aussi Goux à Poitiers et lui demanda de trouver un terrain de parachutage. Goux lui désigna un terrain entre Ignoloux et Savigny-l'Évêque, et Kraffe transmittait le renseignement à Russo.

.61

Ensuite Kraffe engagea en juin 1943 Matys, à Châtellerault, à qui Wald l'avait présenté, à explorer des terrains de parachutage. En visitant un terrain désigné par Matys, Kraffe le jugea trop exigü, et il demanda à Matys d'en chercher un de plus grandes dimensions. Kraffe prétend ignorer si Matys a exécuté cet ordre.

63, 63/66

A partir de mi-juillet Kraffe séjourna à Paris etaida grandement dans ses activités. Après l'arrestation de Ghandelément, Kraffe prit la direction du secteur Sud-Ouest de la France. Mais sa propre arrestation l'empêcha de développer ses activités en qualité de chef.

15/34

4.) L'inculpé Wald entra dans le mouvement de résistance grâce à Kraffe qui le mit en relation avec Russo. Tous les deux se mirent au cours des buts de l'organisation et lui déclarèrent ouvertement que la principale mission consistait à créer des dépôts d'armes avec l'aide des Anglais et à constituer une armée secrète pour prendre une part active à la lutte contre les troupes d'occupation allemande dans le cas d'un débarquement. Ils rappelèrent à cette occasion que la France devait à son passé de participer à sa propre libération et de ne pas compter seulement sur l'aide de l'étranger; ils ajoutèrent que les membres de l'organisation, dans le cas d'une participation à la lutte, porteraient des insignes uniformes pour ne pas être traités comme franc-tireurs. Ils lui apprirent aussi que, au point de vue politique intérieure, l'organisation était dirigée contre le communisme et que, dans le cas d'une retraite des troupes d'occupation allemande elle avait pour mission de barrer aux communistes le chemin du pouvoir.

5

Après ces explications Wald assura sa collaboration au mouvement de résistance, fut promu adjoint de Kraffe et instruit sur ses fonctions. Il eut pour tâche d'assurer des liaisons, de transmettre des instructions et des ordres entre Kraffe et d'autres membres de l'organisation; et il remplit cette mission et s'efforça avant tout de travailler au développement du mouvement et de préparer des parachutages d'armes. Au début de juin 1943 il accompagna Kraffe à Civray pour reconnaître avec Bonneau un terrain de parachutage. Il alla ensuite à Bressuire et il arrêta avec Pierre des indications pour un parachutage d'armes et il les communiqua à Kraffe. Il alla ensuite, en juin 1943 à Châtellerault pour décider Matys à entrer dans l'organisation et

1/97

à former un groupe de résistance et à rechercher des terrains de parachutage. Environ une semaine plus tard, il se rendit avec Kraffe à Châtellerault chez Matys et ils visitèrent ensemble les terrains indiqués par Matys. Le plus, il eut avec les ex-officiers de carrière Nicolleau et Sapin des conférences pour traiter des questions de l'organisation secrète et il leur communiqua les indications pour les terrains d'parachutage signalés par eux.

0/105 A partir de juillet 1943, demeura à Paris, le séjour dans le département de la Vienne lui paraissant dangereux à la suite quelques arrestations de quelques membres de l'organisation. A Paris il rencontrait régulièrement Grandclément qu'il avait vu à Bordeaux dès le début de son entrée dans l'organisation, ainsi que Delahaye et Kraffe et il délibéra avec eux sur la possibilité de continuer les activités du mouvement de résistance et en particulier sur la possibilité de relever l'organisation détruite par les arrestations. Au mois d'août il prit part à une entrevue où le général "Pierre" essaya d'obtenir la fusion du mouvement de résistance "Libération", dirigé par lui, avec l'organisation civile et militaire. Mais Grandclément rejeta la proposition avec le motif ~~qu'il n'était pas possible~~ que sans l'assentiment de "Claude", alors en Angleterre, il ne pouvait disposer des armes déjà parachutées. On n'entreprit plus de nouvelles activités au bénéfice de l'organisation secrète, parce qu'on voulait attendre les instructions de "Claude".

111 5.) Au printemps 1943 l'inculpé Metzinger rendit visite au séminariste Lepron qui était en relations avec Delahaye et joua plus tard le rôle d'agent de liaison de Kraffe; il rencontra chez Lepron Delahaye, l'instituteur Bouriau et une autre personne. Au cours de cette rencontre on parla des buts de l'organisation secrète. Delahaye indiqua que l'organisation militaire secrète qu'il était en train de monter, recevrait des armes de l'Angleterre et que, au moment du débarquement, les groupes de l'organisation seraient mis à la disposition des troupes de débarquement anglo-américaines. On indiqua aussi que, après le départ des troupes allemandes, l'administration serait ~~remise~~ confiée à des partisans de de Gaulle et que les communistes devaient en être écartés. Lorsque Delahaye dit, au cours de l'entretien, qu'il cherchait des personnes qualifiées pour prendre la direction de l'organisation dans les départements de la Vienne de la Vendée et des Deux-Sèvres, Lepron proposa de confier la direction de la Vienne à Metzinger. Metzinger prétend n'avoir pas accepté ces fonctions.

113 Un ou deux mois plus tard Metzinger rencontra de nouveau Delahaye au domicile de Lepron et sur l'intervention de ce dernier. Dans cette entrevue à laquelle, en plus des personnes présentes à la première rencontre, prit part Muss, on parla de nouveau de questions intéressant l'Organisation. Delahaye parla de son activité et raconta que déjà des avions avaient parachuté des armes. Il déclara aussi qu'il avait besoin d'appareils de radio pour assurer la liaison entre les groupes montés par lui dans l'éventualité d'une intervention.

Dans la suite Metzinger travailla au bénéfice du mouvement de résistance. Un étudiant Robert Hervé lui raconta qu'il avait un ami à Nantes très habile technicien de radio. Metzinger lui avoua qu'il cherchait des appareils d'émission pour une organisation militaire secrète pour assurer la liaison entre les groupes isolés. Il ~~lui demanda~~ le pria de demander à son ami s'il pouvait construire de tels appareils. Hervé promit et quelque temps après il lui communiqua que son ami acceptait de construire ces appareils. Metzinger transmit cette réponse à Lepron et il présenta Hervé à ce dernier ainsi qu'à Delahaye. Un peu plus tard Hervé qui avait aussi parlé de ces constructions avec Muss, s'enquit de l'avancement des travaux de son ami et il avertit Metzinger que son ami ne pouvait exécuter la commande parce qu'il lui ~~manquait~~ manquait le matériel indispensable pour la construction de ces appareils. Metzinger transmit le renseignement à Lepron.

14/115

Par ses fréquentes rencontres avec Leproux Metzinger était au courant des principales activités de l'Organisation. Leproux lui avait raconté qu'il avait le rôle d'agent de liaison et lui avait parlé de projets de parachutes et des équipes réceptionnaires. De plus Metzinger rencontra plusieurs fois Musso et s'entretint avec lui du développement des travaux de l'organisation.

16

Au début de juillet Metzinger apprit que la police française cherchait Leproux pour l'arrêter. Il avertit Leproux qui réussit ainsi à s'enfuir à temps.

17

Même après la fuite de Leproux à Paris Metzinger resta en rapport avec lui. Au début d'août 1943 il voulut rendre visite à Leproux au domicile que celui-ci lui avait indiqué à Paris. Il ne l'y trouva pas, mais y rencontra Delahaye, Jeannine Ludot, sa secrétaire, et Kraffe. Metzinger s'entretint avec eux de questions concernant l'organisation et il leur apprit que dans les environs de Poitiers un instituteur avait été arrêté. Il semble que dans cette entrevue Metzinger accepta de recueillir d'autres informations pour la direction du mouvement. Car, fin août 1943, la secrétaire Ludot alla le voir au grand séminaire de Poitiers, pour prendre des renseignements sur d'autres membres de l'organisation de Poitiers et pour lui demander quelle somme lui serait nécessaire pour recueillir des renseignements dans le département de la Vienne. Metzinger apprit à Ludot l'arrestation de Musso et il proposa le chiffre de 10.000 francs, parce qu'il ne pouvait lui-même recueillir les renseignements mais devait charger d'autres personnes de ce même travail. La secrétaire Ludot revint encore à Poitiers vers le milieu de septembre 1943 pour reprendre chez Metzinger les renseignements recueillis par ses agents. Elle ne le rencontra pas et laissa un billet invitant Metzinger à se rendre le plus tôt possible à Paris.

18

Comme Metzinger ne pouvait entreprendre ce voyage, il chargea Hervé de se rendre à Paris pour recevoir de Kraffe les sommes convenues et des instructions, de demander des nouvelles de "D" -il s'agit évidemment de Delahaye- et la date probable du débarquement. Hervé remplît cette mission, il rencontra à Paris Kraffe qui avait pris le faux-nom de "de Mont Sabère". Il reçut la somme de 10.000 francs et des instructions dont le détail n'a pu être connu. Puis Hervé revint à Poitiers, rendit compte à Metzinger de son voyage et lui remit les 10.000 francs. Metzinger prétend sur cette somme avoir donné 3.000 francs à Hervé, avoir gardé le reste et n'avoir plus exercé d'activité pour l'organisation.

5,157

III.

Les aveux des inculpés et l'appréciation des faits.

136R

137R

139R

138R

Les inculpés ont reconnu l'essentiel des faits ci-dessus décrits. L'inculpé Wald reconnaît aussi avoir su que le but du mouvement de résistance était d'organiser une armée secrète pour lutter contre les troupes d'occupation allemande dans l'éventualité d'un débarquement. Les autres inculpés prétendent avoir cru que l'unique but de l'organisation était d'empêcher les communistes de s'emparer du pouvoir après le départ des troupes allemandes. Cette déclaration est à considérer comme une tentative des inculpés d'établir leur responsabilité. Il est inadmissible que les inculpés Jouffrault, Musso et Kraffe qui eurent des fonctions de direction dans l'organisation, et Metzinger qui fut en rapports étroits avec des membres dirigeants, aient ignoré le vrai but de l'organisation. Du reste l'inculpé Wald a indiqué que les inculpés Musso et Kraffe lui avaient dit que le but de l'organisation était au cas d'une invasion, de prendre part à la lutte. Dans ces conditions il n'y a pas de doute que tous les inculpés ont connu le but de l'organisation et qu'ils ont travaillé en connaissance de cause à sa réalisation pour participer selon leurs moyens à la défaite espérée de la l'Allemagne.

Preuves.

Les aveux des inculpés :

- 1.) Jouffrault: F.10/28,31/35,135/135R;
- 2.) Russo: F.37/54,136/136R,164/165R;
- 3.) Kraffe: F.55/91,137/137R;
- 4.) Wald: F.92/167,138/138R,166;
- 5.) Metzinger: F.108/118,139/139R,155/156,162/163

Je demande

que soit fixée la date des débats contre les inculpés
devant le Volksgerichtshof et qu'il leur soit d signé
des avocats.

Par délégation

signé: Parisius
